

Communiqué de Presse

mardi 29 décembre 2009

Le VOXAN club de France vient d'apprendre la décision du Tribunal de Commerce de Clermont Ferrand de mettre en liquidation judiciaire VOXAN. Nous en prenons acte. Nous regrettons que la solution proposée par la Fortune Immobilière du Luxembourg (F.I.L.) n'ait pas aboutie ; comme de nombreux observateurs nous sommes surpris de cette décision.

Néanmoins, VOXAN a déjà vécu cette situation et Mr Didier Cazeaux avait, en son temps, pu reprendre la société dans des conditions similaires. Le VOXAN Club de France croit en l'avenir de VOXAN et estime qu'une solution viable est toujours possible.

Le VOXAN Club de France n'oublie pas non plus de souligner le manque équivoque d'investissements financiers et de communication des décideurs pour VOXAN, ses employés et son réseau. On peut sortir la plus joyeuse des machines, mais si personne ne le sait ...

Pour l'heure, nos pensées et notre amitié vont aux employés qui, depuis le début nous font rêver en construisant des machines exceptionnelles, pourvoyeuses de charme et de plaisir.

Nous demandons à tous les amis de VOXAN, qu'ils soient adhérents ou non de rester vigilants et d'apporter un amical soutien à VOXAN et aux employés en intervenant partout où ils pensent que leur parole pourra être utile.

Philippe ALLER,
Président du VOXAN Club de France